



COMPTE RENDU  
COMITE HYGIENE ET SECURITE DU 23 JUIN 2011

Suivi des actions émanant du DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) :

Un document unique regroupant tous les risques et les classant par priorité est rédigé par chaque direction. Au vu de ce document, il est établi un Plan Annuel de Prévention .

Lors du Groupe de Travail du 30 mai nous avons examiné ces documents et donné la priorité des travaux à effectuer .

Certains travaux relèvent directement des Directions et le CHS en finance une partie.

Dans une responsabilité globale partagée et dans le cadre de la prévention, le CHS co-finance l'encapsulage de l'amiante au 1er étage du Centre de Montargis.

Dans le cadre de la sécurité incendie le CHS finance des détecteurs d'incendie à Pithiviers et Ferrières.

Il est rappelé que chaque année des exercices d'évacuation doivent avoir lieu. Malheureusement ces directives ne sont pas toujours appliquées, sur le Centre de Pithiviers le dernier exercice a eu lieu en 2009 !

Dépenses validées pour des poses de store au 1er étage du CFP de Montargis, à la DIRCOFI et réalisation de la première tranche pour l'INSEE.

Lors du groupe de travail nous avons acté le retrait de la moquette du CHRO (demande très ancienne des agents). Mais, le devis s'avérant 10 fois plus élevé que prévu, cette dépense est reportée en 2012 sauf travaux plus urgents.

Présentation de la note d'orientations nationales pour 2011 en matière d'hygiène, de sécurité et de prévention médicale.

- Optimiser les acquis de santé et de sécurité au travail avec le renforcement de la qualité de l'exercice de la médecine de santé au travail.
- Travailler sur les axes prioritaires des risques déjà identifiés tels que les risques psychosociaux, les CMR (substances cancérigènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction) l'amiante et les TMS
- Dans le cadre de la prévention diverses formations sont prévues tant pour les acteurs de l'hygiène et sécurité que pour les personnels de l'encadrement, les gestionnaires de site de plus 50 personnes ...

## Présentation du rapport du médecin de prévention.

Le suivi médical des agents se partage entre la surveillance des postes spécifiques, les visites quinquennales pour 52% , et la surveillance médicale particulière avec les entretiens à la demande pour 48%.

Dans ce cadre de plus en plus d'agents font part de leur mal être au travail, dont l'origine ressentie est plus due à des relations tendues avec les collègues ou avec l'encadrement direct, qu'au travail lui même, voire les restructurations. Les ambiances de travail sont dégradées par la réduction drastique des effectifs, perte des repères, sensation que seule la quantité compte, et non la qualité...

Le médecin de santé au travail participe également à des réunions de médecins, à des formations, à des visites de postes et aux diverses réunions organisées par nos directions, mais aussi intervient en tant que formateur et médecin référent de la CRIPH (Cellule de Recrutement et d'insertion des Personnes Handicapées).

### Vos représentants CGT FINANCES à ce comité

Martine RICO – INSEE

Francine PONSON LIGER – DGFIP FGP

Michèle MARCHAL – DGFIP FF